**Déposée le** dimanche 14 juillet 2019 à 18 h sur le registre dématérialisé  
**Par** WOLEK Claire et Philippe  
**Commune concernée :** Coulounieix-Chamiers  
**Objet :** CA le Grand Périgueux - Projet de PLUi de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

Propriétaires de la parcelle AW 31 (repérée 27 sur le plan) située en zone dite rurale, au lieu- dit "Les Crouchaux" - 15 avenue des églantiers, d’une superficie de 5600 m², acquise en 2001 avec une maison d'habitation construite en 1979, terrain classé en totalité en zone UC .  
  
Nous nous opposons au classement d'une partie de notre propriété en zone 1AUh :

* Parce qu’aucune réunion d’information ne nous a été proposée concernant les modifications de zonage, ni par le Grand Périgueux, ni par la commune de Coulounieix-Chamiers. Aucune communication aux personnes directement concernées, aucune concertation
* Parce que ce projet concerne environ la moitié de ma propriété (soit 2 800 m²) sur laquelle seul un lotisseur aura l’autorisation de construire à l’avenir.

Nous nous étonnons qu’une opération d’aménagement programmée ait déjà été réalisée sur les terrains concernés par le projet de PLUi.

Enfin, nous nous interrogeons sur la dépréciation de notre propriété sans avoir l’espoir d’obtenir une compensation financière.

En conclusion, ni sur la forme ni sur le fond, ce projet ne nous convient.